



SPF Economie

Objectifs

Pour cet appel à projets, l'accent est mis sur la **réduction des inégalités numériques** et la **promotion de l'inclusion numérique** pour les consommateurs et les entreprises.

L'appel à projets s'articule autour de trois thèmes et vise à susciter la création de nouvelles initiatives en faveur de l'inclusion numérique :

1. Réduire le stress numérique
2. Améliorer la convivialité des sites web et des applications
3. Applications d'IA pour promouvoir l'inclusion numérique

Durée : Les projets retenus peuvent commencer à partir de janvier 2024 et doivent être terminés au plus tard au quatrième trimestre de 2024

Porteur(s) : Entreprise

Conditions d'éligibilité

L'appel à projets est ouvert

- à toute personne morale de droit belge possédant un numéro d'entreprise au moment de la soumission ;
- aux entités juridiques étrangères d'autres États membres de l'Union européenne opérant en Belgique ;
- aux organismes publics et aux entreprises ;
- aux consortiums.

Toutefois, le projet doit toujours être au bénéfice de la société belge.

Budget

Le budget disponible pour l'appel à projet 2023 est fixé à **1.200.000 euros**.

Le subside accordé sera de **80.000 euros minimum** et de **200.000 euros maximum**, avec un taux d'aide de 80 % maximum par projet attribué.

Bailleur de fonds

- **SPF Economie**

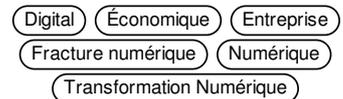
Critères de sélection

Le budget disponible et à allouer étant limité et plafonné, les candidats seront mis en concurrence afin que seuls les projets les plus qualitatifs et pertinents soient soutenus, selon les critères suivants :

- l'expertise/le savoir-faire du candidat ;
- le caractère réaliste du projet, à vérifier au moyen du plan de travail et d'une approche efficace ;
- le caractère durable du projet ;
- l'originalité et le caractère novateur du projet.

Pour plus d'info, cliquez [ici](#).

Mots-clés



Contacts SynHERA

- Maïté CAMARA LOPEZ
(camaralopez.m@synhera.be)